

Des emplois pas toujours en rapport avec les diplômes

A

l'instar des jeunes martiniquais, les jeunes guadeloupéens hautement diplômés ne s'épanouissent pas toujours dans un poste en rapport avec leur niveau. Cependant, l'écart entre leur salaire médian et celui des personnes peu ou pas diplômées atteint les 1 000 euros.

Guy Mystille

Les diplômés du supérieur long sont rarement des cadres supérieurs

Un haut niveau de diplôme ne garantit pas l'accès à un poste d'encadrement ou à l'exercice de professions intellectuelles supérieures. Sur l'ensemble des actifs occupés, les récents diplômés du supérieur long ne sont que 7 % à avoir réussi une insertion en adéquation avec leur qualification. Sur le plus long terme, cette intégration n'est pas plus facile. Les diplômés du supérieur long ne représentent que 12 % des actifs occupés cinq à dix ans après la fin des études.

Faute de mieux, les diplômés du supérieur long ou court composent avec des emplois intermédiaires : ceux-ci représentent en effet plus d'un tiers des actifs occupés depuis un intervalle de un à dix ans après la fin des études.

Des inégalités salariales entre femmes et hommes

Le salaire net médian des jeunes actifs possédant un diplôme du supérieur long est supérieur à celui des jeunes actives titulaires du même niveau de diplôme. Chez les 15-29 ans, il est en effet de 2 500 euros chez les hommes, contre 1 635 euros chez les femmes. Le salaire médian net des hommes de 15 à 25 ans est similaire à celui des femmes de la même tranche d'âge lorsque le diplôme relève du supérieur court. Si les femmes de cette tranche d'âge sont peu ou pas diplômées, leur salaire médian sera deux

fois moins inférieur à celui de leurs homologues masculins.

Les jeunes actifs à temps partiel sont pénalisés par un faible niveau de salaire

Tous sexes confondus, les jeunes actifs en emploi à temps partiel sont contraints par un salaire médian mensuel de seulement 815 euros avec un diplôme du supérieur long. Un tel niveau n'excède que de peu celui des jeunes actifs sans diplôme ou avec un faible niveau de diplôme (600 euros).

Le diplôme du supérieur long induit un salaire mensuel net médian de 1 640 euros lorsque les jeunes actifs sont occupés moins de cinq ans après la fin de leur formation initiale.

Lorsqu'ils réussissent à s'intégrer professionnellement entre cinq et dix années après leur formation initiale, ce salaire médian mensuel est de 1 775 euros. Celui des jeunes actifs insérés professionnellement avec un bas niveau de qualification ou qui ne disposent d'aucun diplôme est de 1 100 €, un à quatre ans après le fin des études. Ce niveau de salaire médian reste aussi faible lorsque le jeune s'est inséré seulement entre cinq et dix années après la fin des études.

Les jeunes actifs occupés ont débuté leur carrière au sein du secteur tertiaire

Lorsqu'il existe des opportunités d'embauche, les jeunes diplômés du supérieur long s'insèrent essentiellement dans le sec-

teur tertiaire. Ce constat vaut quelle que soit la durée d'attente entre la fin des études et l'insertion de la vie professionnelle. Le secteur industriel ou celui de la construction offrent peu de possibilités à des personnes très qualifiées, ou dont le cursus universitaire n'en permettent pas l'accès.

Par ailleurs, le secteur tertiaire absorbe aussi très majoritairement les jeunes actifs occupés, indépendamment de leur niveau de diplôme, et de la durée d'attente entre la fin des études et l'entrée en vie professionnelle.

Toutefois, la répartition des actifs occupés au sein du secteur tertiaire est inégale, selon les sous-secteurs : celui de la santé et de l'action sociale mobilise 25 % des diplômés du supérieur long lorsque ceux-ci ont terminé leurs études depuis moins de cinq années. Le secteur des autres activités de service en absorbe 24 %.

S'il s'est écoulé un intervalle de cinq à dix années après l'obtention d'un diplôme du supérieur long, les jeunes actifs sont alors également répartis dans le secteur de l'enseignement et celui de la santé et action sociale.

L'insertion des jeunes actifs récemment titulaires d'un BEP ou CAP se fait très majoritairement au sein du secteur des autres activités de service. Entre cinq et dix ans de recherche d'emploi, l'accès aux métiers liés à la santé et à l'action sociale est un peu moins difficile. Ainsi ils sont 30 % à y avoir réussi leur intégration. ■

1 À diplôme équivalent, des inégalités de salaire entre hommes et femmes

Salaires mensuels nets médians selon le sexe et le diplôme

Salaire mensuel net médian (en €)	
Femme	
Diplôme du supérieur long	1 635
Diplôme du supérieur court	1 180
Baccalauréat et équivalents	1 200
CAP-BEP et équivalent	800
Brevet, CEP et sans diplôme	500
Homme	
Diplôme du supérieur long	2 500
Diplôme du supérieur court	1 182
Baccalauréat et équivalents	1 200
CAP-BEP et équivalent	985
Brevet, CEP et sans diplôme	1 100

Lecture : le salaire mensuel net médian d'une jeune femme diplômée du supérieur long est de 1 635 euros, alors qu'il est de 2 500 euros pour un jeune homme.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

2 Les diplômés du supérieur travaillent majoritairement à temps complet

Salaires mensuels nets médians selon le temps de travail et le diplôme

Salaire mensuel net médian (en €)	
À temps complet	
Diplôme du supérieur long	1 775
Diplôme du supérieur court	1 500
Baccalauréat et équivalents	1 200
CAP-BEP et équivalent	1 200
Brevet, CEP et sans diplôme	1 175
À temps partiel	
Diplôme du supérieur long	815
Diplôme du supérieur court	780
Baccalauréat et équivalents	865
CAP-BEP et équivalent	800
Brevet, CEP et sans diplôme	600

Lecture : le salaire mensuel net médian à temps complet d'un jeune diplômé du supérieur long est de 1 775 euros, alors qu'il est de 815 euros pour un jeune travaillant à temps partiel.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

3 Une majorité de jeunes dans le secteur tertiaire

Actifs occupés en 2014 depuis la sortie de formation initiale et l'activité économique (en %)

	De 1 à 4 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
Agriculture	0,7	2,9	3,3
Industrie	13,1	5,0	6,6
Construction	7,6	10,7	7,3
Tertiaire	78,6	81,4	82,8
Total	100	100	100

Lecture : le secteur tertiaire absorbe majoritairement les jeunes actifs et particulièrement 10 ans après la sortie de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

4 Durant les premières années après la fin des études, le diplôme n'est pas une garantie du niveau d'emploi

Actifs occupés 1 à 4 ans après la sortie de leur formation selon le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle en 2014

	Supérieur long	Supérieur court	Baccalauréat et équivalents	CAP-BEP et équivalent	Brevet, CEP et sans diplôme
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	ns	ns	7	ns	ns
Cadres et professions intellectuelles supérieures	22	ns	ns	ns	ns
Professions intermédiaires	48	49	15	ns	ns
Employés	26	36	59	22	ns
Ouvriers	ns	15	20	32	ns
Total	100	100	100	100	///

Lecture : dans les premières années après leur sortie de formation et lorsqu'ils ont trouvé un emploi, 25 % des titulaires d'un diplôme du supérieur en filière courte sont employés comme ouvriers.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.